



AFFICHÉ LE

04 MARS 2025

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
(Conformément à l'article L 2121-25 modifié du CGCT)
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT SATURNIN
DU LUNDI 03 MARS 2025

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DÉLIBÉRATION N°1AG : TABLEAU DES EFFECTIFS : SUPPRESSION L'EMPLOI DE CHEF DU RESTAURANT SCOLAIRE DU AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL

EXAMINÉE LE 03 MARS 2025

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°2AG : TABLEAU DES EFFECTIFS : CRÉATION D'UN EMPLOI AGENT POLYVALENT SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE DU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE A 26H48

EXAMINÉE LE 03 MARS 2025

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°3AG : TABLEAU DES EFFECTIFS : AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DU GRADE ADJOINT TECHNIQUE DE 16H17 A 18H42

EXAMINÉE LE 03 MARS 2025

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°4AG : TABLEAU DES EFFECTIFS : AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DU GRADE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE DE 24H33 A 25H87

EXAMINÉE LE 03 MARS 2025

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°5AG : TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN POSTE DE CHARGE DES BATIMENTS SUR UN GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE OU ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL

EXAMINÉE LE 03 MARS 2025

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

FINANCES

DÉLIBÉRATION N°4FINANCE : DÉLIBÉRATION ADOPTANT LA CONVENTION « NETTOIEMENT MANUEL DES ESPACES PUBLICS » AVEC LE MANS METROPOLE

EXAMINÉE LE 03 MARS 2025

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°5FINANCE : DÉLIBÉRATION FIXANT LE REGIME INDEMNITAIRE REGIES COMMUNALE

EXAMINÉE LE 03 MARS 2025

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°6FINANCE : MODIFICATION DES STATUTS DU SIVOM DE L'ANTONNIERE ([ANNEXE1](#)) ([ANNEXE2](#)) ([ANNEXE5](#))

EXAMINÉE LE 03 MARS 2025

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°7FINANCE : ADHESION A LA MEDECINE DE PREVENTION DE LE MANS METROPOLE ([ANNEXE3](#)) ([ANNEXE4](#))

EXAMINÉE LE 03 MARS 2025

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS